



Stage vocal d'été en Anjou

Du 13 au 19 août 2018

3 MOTETS de J.S. BACH



**D'excellentes vacances musicales : un château,
des passionnés de l'art vocal et une bonne cuisine.**

A la demande presque générale, le stage vocal d'été sous la direction de Peter de Groot, sera cette fois-ci, enfin, consacré à l'apothéose de la littérature vocale baroque : les motets de Bach. Cela vous permet de travailler intensivement pendant une semaine avec un groupe relativement petit (4 voix par pupitre) ce répertoire ambitieux. Vous aimez Bach et vous êtes un amateur avancé et expérimenté (chœur ou ensemble vocal) ? Rejoignez-nous pour ce stage d'été !

141

lo - ben sei - nen Na - men im Rei -

Peter de Groot (chanteur, chef et musicologue) est chef de chœur de l'Amsterdam Baroque Choir et assistant de Ton Koopman, avec lequel il travaille depuis 25 ans (enregistrements des CDs et concerts de tous les cantates, oratorios et motets de JS Bach !). Sous sa direction, vous apprendrez toutes les astuces de l'art de chanter Bach, avec beaucoup d'attention pour le contexte, la rhétorique et la théologie.

La langue parlée est principalement le français, lardé d'un peu de néerlandais, anglais et allemand. La semaine est clôturée par une présentation en l'église de Brion.

Répertoire: BWV 229 *Komm Jesu Komm*, BWV 228 *Fürchte dich nicht*, BWV 225 *Singet dem Herrn*

Informations pratiques :

- **Arrivée :** lundi 13 août fin d'après-midi. Départ : dimanche 19 août après le petit-déjeuner.
 - **Lieu :** Château des Hayes (49250 Brion). Gare SNCF : Saumur
 - **Niveau :** avoir une belle voix, être capable de préparer seul(e) à l'avance ses partitions, savoir tenir seul(e) un pupitre, sans se perdre dans les (parfois longues) coloratures.
 - **Effectif :** Les motets sont à double chœur, chaque chœur est à quatre voix, et chaque pupitre est constitué de 4 chanteurs, donc $2 \times 16 = 32$ chanteurs au total.
Une répartition harmonieuse entre les voix est nécessaire. Si votre inscription ne pourrait être retenue, votre acompte vous sera restitué.
 - **Hébergement :** Les chambres au château (une ou plusieurs personnes) sont d'un confort modeste avec des sanitaires partagés. Il faudra apporter draps et linge de toilette. Des chambres pourront être partagées.
Vue le grand effectif nécessaire pour ce stage, des chambres d'hôtes ou gîtes dans les environs seront prévus. Vous avez aussi la possibilité de camper dans le grand parc du château.
La répartition château/chambres d'hôtes sera faite selon l'ordre d'arrivée des inscriptions.
Dans la mesure des places disponibles, les partenaires non-chanteurs sont les bienvenus.
 - **Partitions :** Les partitions vous seront envoyées en amont (pdf) afin de vous préparer au mieux au stage.
 - **Tarifs :**

- chambre individuelle :	685 €* - conjoint(e) non participant :	375 €*
- chambre partagée :	585 €* - conjoint(e) non participant :	275 €*
- camping :	585 €* - conjoint(e) non participant :	275 €*
- *Dans la mesure des disponibilités. Le tarif comprend : les cours, rafraîchissements, six nuits (au château ou en gîte), tous les repas.
- **Annulations :** si vous êtes dans l'obligation d'annuler votre participation, votre acompte/solde ne peut être remboursé que si un autre participant peut être trouvé.

Des soirées facultatives seront proposées comme par exemple la déclamation de poésie (en allemand, anglais, français, néerlandais, italien...) dans le petit théâtre du château ou encore une soirée chantante autour du piano (apportez du répertoire !).

Le jeudi après-midi est libre.

BULLETIN D'INSCRIPTION STAGE BACH CHÂTEAU DES HAYES 2018

DU LUNDI 13 AU DIMANCHE 19 AOÛT 2018

Prénom :

Nom :

Adresse :

CP & Ville :

Portable :

Email :

Voix :

Niveau : (donnez une courte description de vos expériences vocales)

- Je viendrai en train Je viendrai en voiture
- J'ai de la place pour un co-voiturage pour ... personnes à partir de
- Je suis intéressé(e) par le co-voiturage en partant de.....
- Je suis végétarien(ne)
- Je viens avec mon conjoint(e) non-participant
-
- chambre partagée chambre individuelle
- camping dans le parc du château (avec utilisation des sanitaires au château)

Modalités de règlement de l'acompte de 150 € :

par chèque à l'ordre de ASSOCIATION DE L'ABBESSE, à envoyer avec le bulletin d'inscription à :
Maartje Nelissen, 7 rue du Château, 89110 Chassy

par virement sur le compte de « ASSOCIATION DE L'ABBESSE », en mentionnant votre propre nom et en retournant le bulletin d'inscription à mndeuxm@gmail.com

IBAN : FR95 3000 2014 7300 0007 1538 K38

BIC : CRLYFRPP

TITULAIRE DU COMPTE : ASSOCIATION DE L'ABBESSE

